

II.6.20. Songesonou christen var ar maximou dangerus a essaer aboe nebeut da laqat da rën en hor c'hontre.

Ms. VI, P. 398-408.

Timbre : Var ton : Me meus eur mab Sylvestric.

Incipit : Speret eus a vouirione, Sclêrait va speret,

Composition : 45 c. de 4 v. de 13 p.

Sujet.

Pensées chrétiennes sur les maximes dangereuses qu'on essaie depuis peu de valoriser dans notre pays. Ce texte a pour but de mettre en garde les « chrétiens », c'est à dire les catholiques, contre les dires des protestants. Pour l'auteur, la vérité ne peut être que dans l'Eglise (catholique), puisqu'elle est infaillible (c. 9-10). Il illustre bien le durcissement de l'opposition du clergé à l'encontre du pasteur Jenkins, à mots couverts, puisqu'il n'est pas cité. En revanche, il lui est demandé de retourner dans son pays (c. 14)

Origine du texte.

Dans le manuscrit : signé « A. L. ». Cette façon de signer est particulièrement énigmatique : sur l'ensemble de ce manuscrit, A. Lédan a signé de son nom complet toutes ses compositions. C'est le seul cas, où il ne l'a pas fait. La forme même de ces deux lettres peut laisser poindre un doute sur l'auteur de cette signature. D'un autre côté, le caractère polémique de ce texte n'a pas rebuté A. Lédan, puisque la retranscription est bien de lui. A-t-il eu un peu honte de s'en dire l'auteur ?

Pour J. Ollivier, il s'agit bien d'une œuvre d'A. Lédan (1)

Autres sources : Le pasteur J. Jenkins, installé avec sa famille à Morlaix depuis le 15 février 1835, sentit rapidement la méfiance, voire l'animosité, grandir à son égard. Dès 1836, A. Lédan qui l'avait si bien accueilli, s'en détourna. Le pasteur n'était pas dupe, il comprenait bien que l'imprimeur était trop dépendant du clergé catholique pour se le mettre à dos (2). Dorénavant les deux imprimeurs morlaisiens refusèrent de travailler pour lui et il dut s'adresser à Brest pour faire tirer ses tracts (3). Un an plus tard, J. Jenkins informait ses compatriotes que la situation s'envenimait : une chanson venait d'être publiée et propagée -sans que l'imprimeur ait osé y mettre son nom d'ailleurs- contre lui et les livres qu'il distribuait. S'agit-il du texte *Songesonou Christen* ? Les extraits mentionnés par Dewi Jones ne se retrouvent pas tels quels dans le texte breton. Mais les idées développées en sont proches. J. Jenkins signala une nouvelle distribution de cette chanson 1846 (4). Comme je l'ai indiqué à propos du texte *Da Vreiziz-Veur* (II.4.58), A. Lédan remit une copie de sa composition à J. Jenkins le 2 mai 1842 pour

l'envoyer dans son pays. Ce geste signifiait-il que les deux hommes avaient gardé quelques relations ?

Alexandre Lédan et le texte.

Transcription : en 1843, au plus tôt (Voir II.6.8).

Impression(s) : aucune connue.

Mise en valeur : Il n'est pas mentionné dans la liste de 1854.

Impressions postérieures sur feuilles volantes (ou édition populaire). Non répertorié.

Versions collectées. Catalogue Malrieu, non répertorié.

Sources bibliographiques.

(1) **J. Ollivier**, ms. 1001, Folio 25 vo.

(2) **Dewi Moris Jones**, *Les missionnaires gallois en Bretagne*, 1971, p. 171

(3) Ibidem, p. 164.

(4) Ibidem, p. 175-176.